



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 avril 2007  
Français  
Original : espagnol

---

## Soixante et unième session

Point 116 de l'ordre du jour

### Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

#### Rapport de la Cinquième Commission

*Rapporteur* : M. Diego Simancas (Mexique)

## I. Introduction

1. Les recommandations que la Cinquième Commission a déjà présentées à l'Assemblée générale au titre du point 116 de l'ordre du jour figurent dans le rapport de la Commission publié sous la cote A/61/667.
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de ce point à ses 38<sup>e</sup>, 45<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> séances, les 5 et 30 mars et le 2 avril 2007. Les déclarations et observations faites au cours des débats qu'elle lui a consacrés sont consignées dans les comptes rendus analytiques de ces séances (A/C.5/61/SR.38, 45 et 46).
3. Pour la suite de l'examen de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur les missions d'audit et les enquêtes relatives aux opérations de secours menées à la suite du tsunami par le Secrétariat de l'ONU, les fonds et programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies (A/61/669).

## II. Examen des propositions

### A. Projet de résolution A/C.5/61/L.41

4. À la 45<sup>e</sup> séance, le 30 mars, le représentant de l'Italie, coordonnateur des consultations officielles, a présenté au nom du Président un projet de résolution intitulé « Missions d'audit et enquêtes relatives aux opérations de secours menées à la suite du tsunami par le Secrétariat de l'ONU, les fonds et programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies » (A/C.5/61/L.41)



5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/61/L.41 sans le mettre aux voix (voir par. 8).

**B. Projet de décision A/C.5/61/L.45**

6. À sa 46<sup>e</sup> séance, le 2 avril, la Commission a examiné un projet de décision intitulé « Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure » (A/C.5/61/L.45), présenté par le Président.

7. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.5/61/L.45 sans le mettre aux voix (voir par. 9).

### III. Recommandations de la Cinquième Commission

8. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

**Missions d'audit et enquêtes relatives aux opérations de secours menées à la suite du tsunami par le Secrétariat de l'ONU, les fonds et programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions 48/218 B du 29 juillet 1994, 54/244 du 23 décembre 1999 et 59/272 du 23 décembre 2004,

*Rappelant également* ses résolutions 56/246 du 24 décembre 2001, 57/287 A et B du 20 décembre 2002, 58/101 B du 9 décembre 2003, 59/270 du 23 décembre 2004 et 60/259 du 8 mai 2006,

*Réaffirmant* sa résolution 61/245 du 22 décembre 2006,

*Ayant examiné* le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur les missions d'audit et les enquêtes relatives aux opérations de secours menées à la suite du tsunami par le Secrétariat de l'ONU, les fonds et programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies<sup>1</sup>,

1. *Constate* que le Bureau des services de contrôle interne s'est efforcé de coordonner l'établissement d'un rapport global, comme elle le lui avait demandé dans sa résolution 60/259;

2. *Prend note* des activités de contrôle menées par le Bureau des services de contrôle interne à l'égard du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en Indonésie, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en Indonésie et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Sri Lanka, et constate avec satisfaction que la plupart des recommandations qu'il a formulées au sujet des activités de ces entités ont été mises en œuvre;

3. *Rappelle* le paragraphe 14 de sa résolution 60/259 et, regrettant le peu de collaboration dont le Bureau des services de contrôle interne a bénéficié lorsqu'il s'est efforcé d'élaborer, comme elle le lui avait demandé dans sa résolution 60/259, un rapport d'ensemble sur les missions d'audit et les enquêtes relatives aux opérations de secours menées à la suite du tsunami, souligne à nouveau qu'il importe que les décisions des organes délibérants soient intégralement appliquées;

4. *Rappelle également* le paragraphe 2 de sa résolution 61/245 et décide d'étudier plus avant la question de la coopération et de la coordination entre les fonds et les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies, plus particulièrement en ce qui a trait aux programmes interinstitutions complexes mis en œuvre par plusieurs organismes des Nations Unies;

5. *Rappelle en outre* que le Comité des commissaires aux comptes a procédé à une étude horizontale des activités menées par le système des Nations Unies au lendemain du tsunami, et attend avec intérêt d'examiner les résultats de cette étude à sa soixante-deuxième session.

<sup>1</sup> A/61/669.

9. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

### **Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure**

L'Assemblée générale décide de remettre à la deuxième partie de la reprise de sa soixante et unième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents qui s'y rapportent :

#### *Point 127*

##### *Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne*

Rapport du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006<sup>1</sup>

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection du programme et de la gestion administrative de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale<sup>2</sup>

Note du Secrétaire général concernant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'inspection du programme et de la gestion administrative de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale<sup>3</sup>

#### *Point 116*

##### *Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies*

#### *Point 117*

##### *Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007*

#### *Point 123*

##### *Gestion des ressources humaines*

#### *Point 132*

##### *Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies*

Rapport du Secrétaire général sur les investissements dans l'informatique et la télématique<sup>4</sup>

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> A/61/264 (Part I) et Add.1 et 2.

<sup>2</sup> A/61/61.

<sup>3</sup> A/61/61/Add.1.

<sup>4</sup> A/61/765.

<sup>5</sup> A/61/804.